

Procès-verbal non approuvé du conseil d'établissement du 6 octobre 2020

Nombre de présents : 22

Mme Negrel	Mme Korchi	M. Labourdette
M. Cormier	Mme Tedeschi	Mme Duarte
M. Bertrand	M. Junoy	M. Goater
M. Couffignal	Mme Conestabile	Mme Joao Gois
M. Callais	M. Homem Cristo	M. El Yagoubi
Mme Elmerich	Mme Marcelino	Mme Theiller
M. Tison	Mme Martins Oliveira	Mme Martel
	Mme Lemos	

Sont excusés : M. Ben Lahcen, Mme Abecassis

1- Approbation du PV du 29 juin 2020

Adopté à l'unanimité

2- Bilan de rentrée

- ➔ Point sur les effectifs 2020 : une classe supplémentaire en 4^{ème}. 2080 élèves au lieu 2124. Baisse de 14 élèves par rapport à l'année dernière. Perte sur l'élémentaire. Départs de dernière minute. Maintien de 6 classes de CP. Nous avons encore une capacité d'accueil sur ce niveau.
- ➔ Répartition par nationalité : situation très stable par rapport à l'année dernière avec un peu plus d'élèves étrangers. (Pays d'Afrique / d'Asie)
- ➔ Précisions : 267 nouveaux inscrits. Nous absorbons le nombre d'élèves partants avec le nombre équivalent d'élèves arrivants. Sur ce point, cela reste stable dans l'établissement. Le lycée a toujours une forte demande d'inscription et nous connaissons tous les ans une forte pression au moment des inscriptions surtout au niveau du secondaire.

M. Goater : Je m'étonne de la proportion du nombre d'étrangers tiers par rapport au refus des français ?

Mme Negrel : Souvent le refus de français est en raison de fratries. Les parents cherchent d'autres solutions. Ce n'est pas un choix déterminé de l'établissement.

Mme Marcelino : les étrangers tiers sont des élèves qui poursuivent un enseignement français à l'étranger (ils viennent d'établissement AEFÉ.)

Présentation des nouveaux collègues.

- ➔ **Suite du bilan de rentrée** : malgré le bonheur des retrouvailles en présentiel, le contexte sanitaire est pesant et les locaux contraints, le manque d'espace font que plusieurs incidents à déplorer.

1. Contexte sanitaire (voir PPT)

Mme Elmerich : Le contexte est stressant et même violent. Même pour les enseignants du 1^{er} Degré. Tout le monde est surevolté.

Mme Negrel : Nous avons commandé les masques transparents, cela n'a pas été concluant. Nous avons commandé également des micros pour les enseignants afin d'améliorer la qualité de l'audio dans les classes. Nous cherchons constamment des solutions d'amélioration.

2. Un emploi du temps contraint (Réforme, manque d'espace, contexte sanitaire)

3. Un climat scolaire dégradé

- 4^{ème}/ 3^{ème} -> suppression temporaire du service de demi-pension.
- Intervention de la police pour évacuer un de nos élèves de 3^{ème} du centre commercial.
- Insultes et bagarres = tensions dans l'établissement
- Passage de l'équipe de direction dans toutes les classes pour ramener au calme.
- **Mme Negrel en conclut que nous devons davantage travailler le projet éducatif de l'établissement pour améliorer le climat scolaire et nous consacrer aussi à une recherche de nouveaux locaux pour le lycée pour diminuer la densité de population dans l'établissement.**

4. Demandes des élèves

- Nous avons rencontré l'AEL / les délégués de 3^{ème} / Les associations de parents / L'équipe de vie scolaire.
- Les élèves ont beaucoup de bon sens : ils souhaitent des lieux de paroles et davantage d'heures de vie de classe.
- Nous avons encouragé les réseaux de classe pendant le confinement. Maintenant il est de notre responsabilité d'aider les élèves à gérer ces réseaux pour créer du lien et une solidarité au sein des classes.
- Les élèves déplorent trop de pression, trop de travail.

M. Callais : La charge de travail pour les terminales est la conséquence de programmes de spécialité très chargés. La date de passage des spécialités en terminale annoncée en France est mi-mars. C'est très tôt. Nos progressions s'accroissent par rapport à ce qui était prévu.

Mme Duarte : Les dates officielles pour l'étranger ne sont pas encore tombées, cela ne saurait tarder.

M. Bertrand : je voulais intervenir pour dire « merci la réforme du lycée ».

M. Tison : Je voulais saluer le travail de tout le monde au nom de l'Ambassade. On est conscient des problèmes et du contexte. On salue les efforts de toute la communauté scolaire. L'Ambassade suit de près ce qu'il se passe.

Mme Negrel : Je remercie Madame l'Ambassadrice pour son suivi de l'établissement. Je l'avais informée avant les premiers événements en parlant d'une situation explosive. M. Cormier et moi-même allons aborder le sujet de solutions à très court terme avec Mme L'Ambassadrice ce jeudi 8 octobre.

3- **Approbation du protocole sanitaire**

Mme Negrel : Je tiens à saluer le travail de Mme Duarte pour le suivi sanitaire dans l'établissement (quatorzaines, lien avec les autorités sanitaires, lien avec les parents, lien avec les élèves).

- Parmi les professeurs, nous avons uniquement pour le moment des « cas contact »
- Une centaine d'élèves en quatorzaine.
- 2 cas d'élèves testés positifs
- Nous avons eu une quarantaine d'élèves, essentiellement en 1^{ère}, en quatorzaine, car certains se réunissent le week-end sans respecter les gestes barrière. Certains élèves enchainent leur 2^{ème} quatorzaine.
- Depuis aujourd'hui : Renforcement de l'équipe santé avec le recrutement d'une troisième infirmière qui vient 4 jours par semaine de 10H à 15H.

M. Couffignal : Est-ce que pour les personnels résidents, il serait possible de négocier avec ces équipes médicales des ordonnances pour éviter de retarder le moment des tests comme pour notre collègue revenu plus tardivement dans l'établissement ?

Mme Duarte : la fin de l'isolement du collègue était aujourd'hui ce n'était pas dû au fait qu'il y ait un test tardif. Actuellement les services de santé sont saturés. Chacun doit le faire de manière individuelle. Les autorités de santé ne peuvent émettre des prescriptions que pour les gens inscrits dans les centres de santé. La gratuité = gens inscrits à la sécurité sociale portugaise.

M. Couffignal : sur demande du lycée, si on pouvait faire une ordonnance pour se faire rembourser ensuite, ce serait mieux.

Mme Duarte : Dans l'idéal, tout le monde devrait être inscrit dans les centres de santé.

Mme Elmerich : ils ne donnent plus de numéro d'Utente. Il n'y a plus de place. Nos collègues résidents ne peuvent donc pas faire de test.

Mme Duarte : Je poserai la question au centre de santé.

Mme Négrel : Je vois demain l'équipe médicale partenaire et je leur demanderai.

M. Bertrand : J'y suis allé pensant que j'étais inscrit. On m'a fait savoir que c'était impossible.

M. Callais : J'y suis allé. La personne responsable est allée voir le médecin de mes enfants qui a autorisé mon inscription. Est-ce que le groupe dont vous parlez serait habilité à faire une ordonnance pour un test à un personnel.

Approbation du protocole sanitaire du 15 septembre 2020 :

Adopté à l'unanimité

4- Nouvelle offre de restauration et aménagement d'espaces de travail

A partir de la rentrée de novembre, nous allons proposer une offre de panier repas pour les élèves de la 3^{ème} à la terminale alors que depuis plusieurs années, les lycéens ne peuvent plus accéder à la demi-pension, faute de places suffisantes. Mme Négrel remercie les équipes de restauration pour la réalisation des lunch box de la 3^{ème} à la Tale.

Nous avons fait le choix d'installer des tables de déjeuner extérieures sur un emplacement de piste d'athlétisme. Face au manque d'espaces, nous sommes contraints de faire des choix peu satisfaisants puisqu'ils privent les professeurs d'EPS et de maternelle d'un espace. Cet espace sera couvert par un préau pendant les vacances de Toussaint.

Notre priorité : amélioration de l'offre de restauration pour que les élèves puissent déjeuner sereinement.

- ➔ Salles de travail : aménagement de deux salles dans l'ancienne maternelle. Encore une solution provisoire, faute d'espaces disponibles dans le reste du bâtiment secondaire. Cette solution disparaîtra dès que la maternelle entrera en travaux.
- ➔ Renforcement de l'équipe de cantine pour assurer le service des paniers repas.

5- Questions financières

M. Cormier :

➤ BR2 (voir PPT)

Le budget Rectificatif : permet de rectifier/modifier la prévision 2020. Il s'agit de savoir comment on va clôturer l'année.

Un premier BR est fait au printemps. Le BR1 a été fait dans des conditions difficiles liées la crise sanitaire.

Le BR2 permet d'ajuster au plus près de la réalité les recettes et dépenses de l'établissement prévues pour la clôture de l'exercice 2021. .

Les recettes / Les dépenses :

Stabilité globale de la prévision des recettes à 11 177 209 € contre 11 094 190 € au BR1 (+0.7% à + 83 018 €)

Baisse de la prévision des dépenses à 14 348 371 € contre 14 680 695 € au BR1 (-2.3% à - 332 324 €) en lien avec une baisse de la prévision des rémunérations. Toutefois cette baisse de la prévision, en partie liée à la période de COVID (absence de remplacement et d'HSE) ne doit pas masquer l'augmentation régulière depuis plusieurs années de la part rémunérations. La prévision pour 2020 est en effet en hausse par rapport à 2019 de 3,35% en raison notamment de l'augmentation du plafond d'emplois de 7 ETP (de 133 à 140).

Sur le plan des investissements, le BR2 a vocation à accompagner une montée en puissance des capacités d'enseignement à distance avec l'achat de tablettes numériques, l'installation du wifi dans 31 salles du bâtiment secondaire et l'acquisition d'amplificateurs de voix. Ce BR permettra aussi la mise en place d'un espace de

restauration extérieur pour les élèves de la 3^{ème} à la Terminale avec la construction d'un préau et l'achat du mobilier nécessaire.

Ce BR prévoit une augmentation des dépenses de fonctionnement liés notamment à un ajustement d'autorisations d'engagement (AE) lié aux remboursements de voyages scolaires et à un transfert d'ouverture de crédits de l'enveloppe rémunération sur l'enveloppe fonctionnement, et une augmentation de 13800 € sur l'enveloppe investissement notamment en lien avec les projets numériques et l'ouverture du nouvel espace de restauration. Les crédits relatifs au projet immobilier sont maintenus en l'état dans l'espoir d'un démarrage des travaux.

Mme Tedeschi : Est-ce que vous avez intégré les recettes « lunch box » dans vos prévisions ?

M. Cormier : Oui, même si c'est difficile de savoir combien de familles vont s'inscrire à ce service. Nous avons donc été prudent dans la prévision. Il a surtout s'agit de réajuster la perte de DP pendant le confinement. Le COFI nous dira la justesse des prévisions.

Forcément au mois d'octobre 2020, l'estimation est plus juste que l'estimation en mai 2020.

M. Tison : Comment cela se fait-il que le montant des bourses de cette année soit inférieur au montant de l'année dernière.

M. Cormier : Il reste encore une commission des bourses pour cette année. Le montant des attributions est moins important que l'année dernière bien que les comparaisons soient difficiles car l'année budgétaire n'est pas l'année scolaire. Les comparaisons sont donc à faire sur 3 années scolaires. Une analyse fine sera faite au moment du compte financier. Je ne suis pas en capacité à ce stade de dire si cette diminution est liée à un nombre de familles aidées moins important ou si c'est le montant moyen des aides qui a diminué. Nous aurons l'occasion d'en rediscuter lors de la prochaine commission du mois de novembre.

M. Goater : On s'aperçoit qu'il y a un tassement sur le nombre de familles françaises. Il semble que les familles qui sont arrivées récemment dans l'établissement ont moins de difficultés financières que les familles qu'elles remplacent.

Mme Tedeschi : Est-ce qu'on a bénéficié de subventions de l'AEFE pour les aménagements matériels nécessaires dans le cadre de la crise sanitaire ?

M. Cormier : A cette date on n'a pas de subventions spécifiques autres que les aides aux familles impactées par la situation sanitaire.

Mme Negrel : Il n'y a pas eu d'aides de l'AEFE pour les aménagements matériels liés au contexte sanitaire.

M. Cormier : Deux types d'aide sont attribuées par l'AEFE : bourses complémentaires à destination des familles françaises. Deuxième dispositif : à destination des familles non françaises, examen des demandes d'aide dans le cadre de la situation sanitaire. Malgré les délais courts on a pu examiner les dossiers et aider 8 familles qui avaient fait ces demandes.

M. Tison : la différence entre recette / Dépense est prise en charge par le fond de roulement ?

M. Cormier : Tout à fait.

➔ Fin de présentation du BR : il faudra trouver des solutions d'économie de fonctionnement et d'augmentation de recettes.

Mme Tedeschi : L'établissement subit des dépenses de fonctionnement liées au projet de réhabilitation (transports, locations de salles, d'installations) peut-on connaître le surcoût?

M. Cormier : l'analyse pourra être faite au moment du compte financier sur les éléments tangibles (locations installations sportives et transport). En revanche, d'autres coûts seront plus difficiles à identifier, notamment la viabilisation en l'absence d'un compteur séparé. Mais il est effectivement intéressant d'examiner le résultat au regard de ces surcoûts.

Approbation BR2 / 19 votants

2 Contre	5 Abstentions	12 Pour
	Adopté	

➤ PERSPECTIVES BUDGET 2021

1. Point chantier école

M. Cormier : Un point d'avancement avec la mairie de Lisbonne a eu lieu il y a une dizaine de jours. Nous attendons encore une réponse pour déterminer le montant exact de la taxe due à la Mairie. Ensemble des éléments dans les mains de la mairie. Rien ne bloque dans les informations transmises. On espère une réponse rapide dans les jours qui viennent. Un point sera fait avec l'Ambassadrice le 8 octobre sur cette question pour tenter de débloquer la situation.

→ Contrainte administrative : paiement d'une taxe qui n'était pas prévue. Mais finalement la mairie a renoncé au droit de servitude envisagé contre le paiement intégral de cette taxe. (environ 380 000 euros)

2. Saturation salles secondaires

Le Service immobilier de l'AEFE a été alerté dès le mois de juin sur ce sujet. Nous avons donc engagé un travail précis sur une projection de nos besoins en salles pour les 4 années à venir correspondant à la montée pédagogique d'une classe supplémentaire de collège puis 3 classes de lycée.

A l'issue des travaux de l'école, nous ne récupérons que 5 salles dans le bâtiment secondaire puisque le projet prévoit l'implantation de 5 CM2 dans ce bâtiment.

Nous ne pourrons échapper à une relocalisation du lycée, avec sans doute un travail en, deux temps :

→ Relocalisation partielle d'un niveau de classe à la rentrée 2021 et travail ensuite sur la perspective d'une relocalisation totale des 18 classes de lycée. Cela suppose aussi une analyse du coût de cette relocalisation.

Le conseil d'établissement est une instance qui permet de faire collectivement des arbitrages, de faire état de la situation avec une vue des difficultés présentées. La situation du financement du projet immobilier est présentée. Elle fait apparaître un non-financement intégral du projet de reconstruction de l'école et un risque de surcoût lié au retard (location des bâtiments provisoires plus longue) et le paiement de la taxe pour le démarrage des travaux.

→ Délai de réalisation des travaux = 2 ans.

→ Rappel de la ventilation des charges de l'établissement : masse salariale = 65% des dépenses

→ Marges de manœuvre possibles mais limitées.

Quelles hypothèses de financement ? (voir PPT)

L'hypothèse 3 présente un mixte d'une baisse des dépenses et hausse des recettes de fonctionnement, notamment des droits de scolarité.

Pour travailler aux solutions possibles, proposition d'un groupe de travail avec représentants du personnel et parents d'élèves.

Mme Negrel : La proposition d'une hausse des frais de scolarité serait un réajustement avec la réalité. Cela permettrait de rétablir un certain manque d'anticipation par rapport à l'évolution de l'établissement.

Très souvent le modèle de St Juillians est avancé par les parents. Les droits de scolarité n'ont pourtant rien à voir et sont à hauteur de 11 000 euros pour la maternelle. Nous souhaiterions un financement qui permettrait d'améliorer le fonctionnement de l'établissement.

→ Réflexion à avoir à partir du nouveau CE dans le cadre de la constitution de ce groupe de travail.

Mme Elmerich : Est-ce que c'était raisonnable de prévoir ces travaux ? Votre discours est effrayant. On va devoir financer ces travaux.

→ Dépense d'argent pour rien depuis un an dans les préfabriqués.

→ Mauvaise gestion des travaux qu'on est en train de payer (manque d'espace, conditions déplorables de travail) et qu'on va devoir payer financièrement aussi.

Mme Negrel : les délais qui courent depuis un an ne sont pas de notre responsabilité. Nous, nous sommes prêts depuis un an. Nous attendons sans cesse des nouvelles échéances. Le coût a augmenté dans la durée parce qu'on a pris du retard. La gestion de la dernière année n'est pas de notre fait. On ne va pas attendre encore des mois qu'on nous délivre un permis de construire.

M. Cormier : Cette situation n'est agréable pour personne. L'objectif n'est pas de faire peur. Il s'agit de faire le constat de la situation, en toute transparence, pour trouver des solutions collectives car nous arrivons à une étape importante de l'histoire de l'établissement qui nécessite d'être à la hauteur des décisions à prendre.

M. Callais : 3 millions manquent. 1,5 pourraient être trouvés par la hausse des frais de scolarité. Quelles sont vos intentions concernant l'effort à faire sur la masse salariale ?

M. Cormier : Je n'ai aucune arrière-pensée ni aucune intention. Mon seul objectif était de vous communiquer la situation objective, telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui. Les décisions sont à prendre au sein de ce conseil d'établissement. Les questions à poser sont juste : quel est l'effort possible pour l'établissement ? Quel poids à faire supporter par les familles ? Collectivement il faut nous mettre autour d'une table pour réfléchir à des solutions. Je propose une démarche, une méthode ; pas une solution à ce stade.

Mme Négrel : l'Agence qui est là aussi pour nous soutenir et nous accompagner. Nous ne sommes pas seuls.

Mme Korchi : les parents sont toujours la variable d'ajustements sur les projets immobiliers. Il va falloir donner des informations extrêmement claires. Pourquoi on n'a pas attendu d'avoir les autorisations avant de construire l'école provisoire ?

Mme Tedeschi : l'Agence s'était engagée à ne pas augmenter la PRR sur toute la durée des travaux. Or ce n'est pas le cas. Il faut que l'Agence revienne sur ce point.

Mme Négrel : Nous avons une petite marge de discussion de ce côté-là. Nous avons une réunion prochainement avec la Direction financière de l'Agence pour aborder cette question.

Mme Tedeschi : Cela montrerait que dans la démarche collective l'AEFE est partie prenante.

Mme Négrel : On va donc construire la suite dès le mois de novembre.

M. Bertrand : Je tombe des nues. Je retrouve un discours très noir. L'impression que le ciel nous tombe sur la tête. Je me vois mal partager la situation qui nous est présentée ce soir. On va mener de front : les travaux, la délocalisation, sans avoir de financement.

Mme Négrel : Il faut ajouter à cela une pression des demandes d'inscription. Il va falloir être constructif dans cette situation. Il va falloir être force de proposition. C'est un défi très difficile qui va falloir relever ensemble.

Mme Elmerich : On n'arrête pas de dire que le LFCL n'est pas un établissement privé. Or nous devons réfléchir comme une entreprise privée.

M. Cormier : On a un fonctionnement privé (ressources propres) mais sans but lucratif. Il ne faut qu'on se dise que la situation est sans solution. Juste avoir conscience qu'on est à la croisée des chemins. Il vaut mieux y aller soudés que les uns contre les autres. La situation est difficile mais pas insurmontable. Il nous faudra renforcer notre capacité à travailler et à trouver des solutions ensemble.

Mme Négrel lève la séance à 20H45. Prochain CE le 10 novembre.

La secrétaire de séance,

La présidente du conseil d'établissement,

Elise THEILLER

Isabelle NEGREL